

CLUBS

Licences sportives : le Pass'Sport, pour septembre

David Picot | Actu expert acteurs du sport | France | Publié le 02/04/2021

Les contours du Pass'Sport commencent à se dessiner. Présenté comme une aide à la prise d'une licence sportive, ce dispositif est très attendu sur le terrain. Doté de 100M€ qu'il reste à débloquer, il concernera environ 1,8 million de jeunes défavorisés.

^[1]Avec plus de 44

000 retours, le résultat est considéré comme significatif ! D'après une enquête réalisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ^[2], trois clubs sportifs sur quatre déclarent une perte de licenciés de 26% en moyenne, à cause de la crise sanitaire. Pour enrayer la chute et faciliter le retour des plus jeunes dans les associations à la rentrée sportive, le gouvernement va lancer un Pass'Sport.

A l'origine, l'idée émane du sénateur (PS) de la Creuse Jean-Jacques Lozach et du député (Génération.s) de la Loire, Régis Juanico. Sur le modèle du Pass Culture, ils ont proposé dès juin 2019, la mise en place d'un dispositif susceptible de lutter à la fois « contre le décrochage sportif et contre la sédentarité des jeunes ». Le gouvernement a repris l'idée dans le cadre de son plan de relance dédié au secteur sportif. « Dans le contexte actuel de fortes inquiétudes de la part des dirigeants sportifs, ce Pass'Sport est très attendu », constate Marco Sentein, président de l'Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (Andiiss).

De 50 à 80€ de réduction

Le dispositif sera doté de 100M€. Il devrait concerner environ 1,8M€ de jeunes âgés de 6 à 16 ans et même jusqu'à 20 ans, pour les personnes en situation de handicap. La ministre déléguée aux sports, Roxana Maracineanu en a présenté les grandes lignes, le 18 mars dernier, à l'Assemblée nationale, lors des discussions autour de la proposition de loi pour démocratiser le sport. « Tel qu'il est conçu aujourd'hui, il aidera, sous conditions de ressources, les familles les plus défavorisées, avec une réduction du coût des licences sportives allant de 50 à 80 euros. Le montant n'a pas encore été fixé ».

Dans les faits, les familles concernées devraient recevoir ce bon de réduction par la Caisse d'allocations familiales (Caf). Elles le présenteront à l'association sportive de leur choix, laquelle l'enverra ensuite aux services déconcentrés du ministère des sports qui procédera au versement sur le compte bancaire du club. A partir de quand ? Le secteur sportif plaide pour le mois de juin, au lancement des campagnes d'adhésion. La ministre parle elle, de septembre après « une expérimentation sur quelques territoires en juin ». Mais, a-t-elle précisé, « si un jeune concerné prend une inscription en juin, il pourra faire valoir le Pass en septembre ».

« Sous-dimensionné » ?

Pour promouvoir le dispositif, le gouvernement souhaite notamment s'appuyer sur les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) et les professeurs des écoles. « Ils pourraient être des prescripteurs du Pass'Sport, auprès des jeunes », a indiqué la ministre. A l'initiative du dispositif, le député Régis Juanico le considère « clairement sous-dimensionné. Il ignore tout le public lycéen et les étudiants, qui se trouvent pourtant dans une situation de grande précarité financière et de détresse physique et mentale ».

A noter enfin que de nombreuses collectivités proposent déjà ce type d'incitation à la prise de licence, appelé par ailleurs Coupon Sport ou encore Pass Loisirs, selon les cas. « Le Pass'Sport sera bien complémentaire aux dispositifs existants », a confirmé Roxana Maracineanu.